

N° 306 Du 1^{er} jour complémentaire an 3.

LAISSEZ passer librement *Jean Matassaigne* natif d' *Aurillac* domicilié à *Uz* département d' *Auvergne* municipalité *Uz* âgé de *32* ans, taille *1 m 62 m* cheveux *bruns* sourcils *bruns* yeux *gris* front *large* nez *droit* bouche *moyenne* menton *carré* visage *ovale*

inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N.° *15* ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin. Le présent passeport valable pour *10* décades seulement, pour sortir du territoire de la République.

Délivré d'après l'avis approbatif de *Jean Baptiste de Mauriac* et sur l'attestation du citoyen *Jean Meynil* demeurant à *Aurillac* et du citoyen *Jean Labrie* demeurant à *Vigian* lesquels ont signé avec nous. *Jean Matassaigne*

Matassaigne Jeanmeynil Labrie

N° 307 Du 1^{er} jour

LAISSEZ passer librement *François Faucher* natif d' *Aurillac* domicilié à *Uz* département d' *Auvergne* municipalité *Uz* âgé de *40* ans, taille *1 m 63 m* cheveux *bruns* sourcils *bruns* yeux *bruns* front *large* nez *droit* bouche *moyenne* menton *carré* visage *ovale*

inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N.° *15* ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez lui assistance en cas de besoin. Le présent passeport valable pour *10* décades seulement, pour sortir du territoire de la République.

Délivré d'après l'avis approbatif de *Jean Baptiste de Mauriac* et sur l'attestation du citoyen *Jean Meynil* demeurant à *Aurillac* et du citoyen *Jean Labrie* demeurant à *Vigian* lesquels ont signé avec nous. *François Faucher*

Jeanmeynil Labrie

N° 308. Du 1^{er} jour

LAISSEZ passer librement *Charles Julliard* natif d' *Aurillac* domicilié à *Uz* département d' *Auvergne* municipalité *Uz* âgé de *31* ans, taille *1 m 62 m* cheveux *bruns* sourcils *bruns* yeux *bruns* front *large* nez *droit* bouche *moyenne* menton *carré* visage *ovale*

inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N.° *15* ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin. Le présent passeport valable pour *10* décades seulement, pour sortir du territoire de la République.

Délivré d'après l'avis approbatif de *Jean Baptiste de Mauriac* et sur l'attestation du citoyen *Jean Meynil* demeurant à *Aurillac* et du citoyen *Jean Labrie* demeurant à *Vigian* lesquels ont signé avec nous. *Charles Julliard*

Julliard